

La Suisse après le Brexit

Interview de Christoph Blocher, président du comité «Non à l'adhésion insidieuse à l'UE»

Comment évaluez-vous rétrospectivement après quelques semaines la décision de la Grande-Bretagne de quitter l'UE?

Le peuple britannique a choisi l'autodétermination. Même pour la puissante Grande-Bretagne l'intégration dans l'UE est devenue si pesante qu'une séparation douloureuse lui a paru préférable. Il a fallu un grand courage pour résister à la campagne massive des autorités qui annonçaient la déchéance du pays en cas de sortie de l'UE. Les Suisses l'ont compris plus tôt. Le 6 décembre 1992 ils ont déjà dit non à un rattachement à l'UE. A cette époque aussi on avait prédit la ruine de la Suisse au cas où elle refusait l'adhésion à l'EEE/UE. Un pronostic totalement faux comme on peut s'en rendre compte presque 25 ans plus tard. La Suisse est aujourd'hui en meilleure position que les pays membres de l'UE. Si la Grande-Bretagne sait exploiter sa nouvelle marge de manœuvre, elle ira mieux qu'en restant membre de l'UE.

Quelles conséquences le Brexit a-t-il pour la Suisse?

Il devrait enfin ouvrir les yeux à la majorité eurofanatique du monde politique et lui faire comprendre qu'une adhésion à l'UE n'est pas un objectif souhaitable. Un pays conscient de sa force n'a pas à avoir honte de sa souveraineté.

Mais il n'est pas sérieusement question en Suisse d'une adhésion à l'UE...

Une adhésion, non, car les politiciens voient bien que 84% des citoyennes et citoyens ne veulent

pas adhérer à l'UE. Alors ils empruntent des voies détournées. Le Conseil fédéral veut – malheureusement avec la bénédiction du Parlement – céder à l'exigence de l'UE en concluant un dit «accord-cadre institutionnel» qui rattacherait la Suisse à l'UE. Mais la conséquence serait la même: la Suisse devrait renoncer à son autodétermination.

Expliquez-nous cela plus précisément.

Les mandats de négociation de la Suisse et de l'UE prévoient que

de trancher définitivement. Avec un tel accord la Suisse abandonnerait son droit à l'autodétermination et, de surcroît, accepterait des juges étrangers, si bien qu'elle finirait forcément dans l'UE – même sans votation populaire.

Ne voyez-vous pas les choses trop en noir?

Nous assistons aujourd'hui déjà dans des secteurs partiels à ce qui se passerait à l'avenir dans tous les domaines politiques. L'accord de Schengen nous contraint ac-

matiquement des réglementations légales divergentes de la Suisse. Bref, le Parlement et le peuple peuvent décider ce qu'ils veulent au niveau de la loi, mais l'accord de libre circulation des personnes s'appliquera toujours en priorité. Le droit international prime la Constitution fédérale. Il faut absolument empêcher cela.

Quelles seraient les conséquences concrètes d'un tel accord-cadre?

La Suisse perdrait sa marge de manœuvre qui lui permet d'adopter des solutions meilleures que celles de l'UE. Nous serions livrés pieds et poings liés au développement du droit UE et nous subirions toutes les crises de l'UE. Nous ne pourrions, par exemple, plus agir de manière autonome en politique d'asile et en politique à l'égard des étrangers. L'immigration de masse se poursuivrait. La crise des réfugiés s'aggraverait. Nous serions contraints de reprendre les réglementations insensées, onéreuses et bureaucratiques de l'UE qui menacent la liberté d'entreprendre et, partant, l'emploi. Aujourd'hui, nous sommes libres d'appliquer de manière autonome les règles qui nous semblent sensées et de renoncer à toute surréglementation.

La Suisse n'a-t-elle donc pas besoin d'accords avec l'UE?

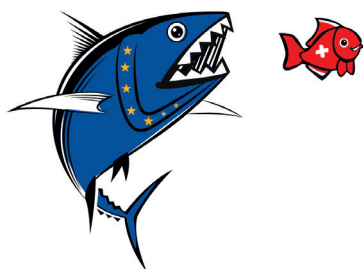
Si, mais uniquement dans les domaines où c'est utile et où il y a des intérêts communs. L'accord-cadre serait la fin de la voie bilatérale parce qu'il donne tous les droits à une seule partie – donc à l'UE. Mais nous autres Suisses, nous refusons de nous soumettre au diktat de Bruxelles.



Christoph Blocher: La Suisse est aujourd'hui en meilleure position que les pays membres de l'UE

la Suisse reprenne à l'avenir obligatoirement le développement du droit UE dans tous les domaines touchés par les accords bilatéraux réglant l'accès au marché, donc en réalité dans tous les domaines importants, mais sans que notre pays n'ait un mot à dire sur ce droit. Et ce n'est pas tout: en cas de divergences d'opinions, il appartiendrait à la Cour de justice UE

tuellement de reprendre obligatoirement le développement du droit UE. Par exemple, si l'UE supprime le visa pour les Turcs, la Suisse devra suivre. Depuis un arrêt de novembre dernier, le Tribunal fédéral donne systématiquement la priorité aux traités internationaux par rapport au droit suisse. Par exemple, l'accord de libre circulation des personnes invalide auto-



Comité «Non à l'adhésion insidieuse à l'UE»

www.ue-non.ch

Pour la voie bilatérale – non au rattachement à l'UE

Renforcez et soutenez le comité «Non à l'adhésion insidieuse à l'UE» (www.ue-non.ch) et participez au combat contre un rattachement fatal de la Suisse à l'UE:

- Je veux devenir membre.
- Je veux d'abord examiner les documents du comité.
- Veuillez m'envoyer un bulletin de versement.

Nom: _____ Prénom: _____

Rue / No: _____

NP / Lieu: _____



Comité «Non à l'adhésion insidieuse à l'UE», case postale 54, 8416 Flaach
info@ue-non.ch, CCP: 85-126820-7, www.ue-non.ch